

RAPPORT ANNUEL

2019

BENIN



La Banque Autrement
<https://benin.coris.bank>





**CORIS BANK INTERNATIONAL BENIN,
Plus jeune filiale bancaire
certifiée ISO 9001 : 2015 au Bénin
et dans la Zone UEMOA
Certificat N° FS720903**

Qualité de service, notre engagement

Merci pour votre confiance.

SOMMAIRE

Message du Président du Conseil d'Administration.....	P 04
Composition du Conseil d'Administration..... de CBI Bénin	P 06
Faits marquants 2019.....	P 08
Environnement Economique.....	P 09
Analyse de l'Activité et des Résultats.....	P 13
Analyse de l'Activite Finance Islamique.....	P 20
Perspectives.....	P 23

Vision

A l'échelle de la holding qui se veut le groupe bancaire et financier de référence en Afrique, CBI BENIN envisage d'être la banque de référence en qualité et en disponibilité des services pour accompagner l'essor des secteurs clés de l'économie béninoise. Occuper de ce fait la 5ème place du classement des banques du Bénin à l'horizon 2023.



Au terme de son premier exercice clos le 31 décembre 2019, la filiale Coris Bank International Bénin affiche de bonnes performances sur l'ensemble des indicateurs d'activités et de résultat.

En effet, il ressort un Produit Net Bancaire de 5,83 milliards réalisé à hauteur de 110% du budget. Le résultat net est bénéficiaire de 1,115 milliard de F CFA pour un budget de 1,094 milliard de FCFA, soit une réalisation de 101,95%. Les capitaux propres et ressources assimilées seront de 11,141 milliards de FCFA après distribution des dividendes ; des emplois de 164,725 milliards de FCFA pour un budget de 70,465 milliards de FCFA, soit un taux de 233,77% et des ressources de 172,947 milliards de FCFA, pour un budget de 84,494 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 204,68%. Le fonds de commerce affiche 6 151 clients et 6 955 comptes au 31 décembre 2019 pour des budgets respectivement de 5 926 et 6 269.

Ces performances attestent du dynamisme commercial de la filiale qui lui vaut la huitième place sur un marché bancaire local comptant quinze banques. Cela nous conforte également dans la poursuite de nos actions stratégiques.

Dans le souci d'apporter des services de qualité à sa clientèle, la filiale a entamé au cours de l'exercice 2019, un processus de certification à la norme ISO 9001 : 2015. En décembre, elle a connu l'audit de certification réalisé par BSI. Au terme de cet audit, CBI Bénin a effectivement obtenu la certification, faisant d'elle, la plus jeune filiale bancaire certifiée à la norme ISO 9001 :2015 au Bénin et dans la zone UEMOA.

Ces réalisations constituent le fruit du soutien constant des Administrateurs et des actionnaires, notamment Coris Holding ainsi que de l'engagement de la Direction Générale et du personnel de la banque qui partagent la même culture d'entreprise basée sur les valeurs cardinales, de la Confiance, l'Originalité, la Responsabilité, l'Intégrité et la Sociabilité.

Au nom du Conseil d'Administration et en mon nom propre, je voudrais adresser mes vives et sincères félicitations, de même que mes encouragements à la Direction Générale de la filiale ainsi qu'à toutes celles et à tous ceux qui ont œuvré à l'accomplissement de ces résultats.

Ces résultats ont été obtenus dans un contexte mondial caractérisé par un taux de croissance estimé à 2,9 % en 2019 et qui devrait atteindre 3,3 % en 2020 compte non tenu des effets de la pandémie du COVID-19.

En ce qui concerne le Bénin, la croissance du PIB réel devrait être de 6,3 % en 2019 et de 6,8 % en 2020. Cette performance serait portée par la croissance du secteur agricole, tirée principalement par le coton.

Pour l'exercice 2020, tout en poursuivant l'expansion de son réseau, Coris Bank International Bénin compte renforcer davantage ses parts de marché dans la collecte des ressources et le financement de l'économie béninoise et offrir de meilleures performances. Les actions commerciales seront ainsi axées sur la conquête de nouveaux clients de qualité, l'intensification de la collecte de ressources pour accompagner l'activité crédit et le développement de services à forte valeur de commissions grâce notamment aux produits digitaux déjà déployés et en cours de déploiement.



Une attention particulière sera accordée aux produits et opérations de transfert. Elle sera également portée sur la maîtrise des risques et sur le recouvrement, dans un contexte prudentiel plus exigeant avec les normes bâloises.

Notre Banque dispose d'une culture d'entreprise forte et d'une gouvernance claire. Elle entend consolider sa stratégie de croissance rentable et combler les attentes de toutes les parties prenantes : les clients, les actionnaires, les collaborateurs et les partenaires.

Pour finir, mesdames et messieurs, je voudrais vous rassurer que les mesures prises en interne pour faire face à la pandémie du COVID-19 permettent de préserver la santé du personnel et d'assurer la continuité de l'exploitation de la Banque.

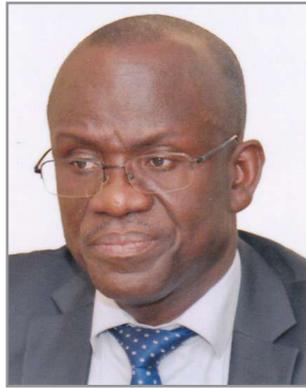
Le Président du Conseil d'Administration
Bienvenu COMLAN

Composition du Conseil d'Administration de CBI Bénin

Administrateur	Représentant/Statut
M. Bienvenu COMLAN	Président du conseil d'Administration
Mme. Gisèle ADJIBI	Administrateur Indépendant
M. Roger DAH-ACHINANON	Administrateur Indépendant
Mme. Alice KABORE	Administrateur
Mme. Aïssata SIDIBE	Administrateur
M. Prosper ZONGO	Administrateur



Composition du Conseil d'Administration de CBI Bénin



M. Bienvenu COMLAN
PCA



Mme Gisèle ADJIBI
Administrateur Indépendant



M. Roger DAH-ACHINANON
Administrateur Indépendant



Mme Alice KABORE
Administrateur



Mme Aïssata SIDIBE
Administrateur



M. Prosper ZONGO
Administrateur

FAITS MARQUANTS 2019

1	Signature d'un contrat de partenariat et de sponsoring avec la Fédération Béninoise de Football	Janvier
2	Séances d'information et de formation sur la Finance Islamique	
3	Obtention de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances, actant la filialisation de CBI Bénin	Février
4	Lancement du produit de la Finance Islamique dénommé « Coris Epargne Hadj »	
5	Ouverture des agences de Calavi et de Parakou	Avril
6	Communication pour soutenir l'équipe nationale du Bénin pour sa participation à la CAN EGYPTE 2019	Juin
7	Audit de certification à la norme ISO 9001 : 2015 de la filiale du Bénin	Décembre



**ENVIRONNEMENT
ECONOMIQUE**

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

■ Economie mondiale

Selon le rapport du FMI sur les « Perspectives de l'Economie Mondiale », publié en janvier 2020, l'incertitude entourant les politiques commerciales, les tensions géopolitiques et les difficultés spécifiques des principaux pays émergents ont continué de peser sur l'activité économique mondiale au cours du deuxième semestre de 2019, en particulier dans l'industrie manufacturière et le secteur du commerce.

L'intensification des troubles sociaux dans plusieurs pays a posé de nouveaux problèmes, tout comme les catastrophes liées aux conditions météorologiques: ouragans dans les Caraïbes, sécheresse et feux de brousse en Australie, inondations et sécheresse en Afrique australe.

Malgré ces vents contraires, certains signes apparus vers la fin de l'année laissent penser que la croissance mondiale est peut-être en train de se stabiliser. De plus, plusieurs pays ont continué d'assouplir leur politique monétaire au cours du second semestre de 2019. Conjugués à l'appui notable apporté par les mesures d'assouplissement prises plus tôt en 2019, les effets décalés de cette orientation devraient permettre à l'activité mondiale de se redresser au début de l'année 2020.

La croissance mondiale, estimée à 2,9 % en 2019, devrait atteindre 3,3 % en 2020, puis 3,4 % en 2021.

■ UEMOA

Dans le rapport sur la Politique Monétaire dans l'UMOA de décembre 2019, il est précisé que selon les dernières statistiques publiées par les Services des Etats, le Produit Intérieur Brut (PIB) en volume de l'Union devrait enregistrer une progression de 6,6% en 2019, comme en 2018. L'accroissement de l'activité économique serait soutenu par le dynamisme des services, l'essor des Bâtiments et Travaux Publics (BTP), consécutif à la poursuite de la mise en œuvre des projets d'investissement inscrits au titre des Plans Nationaux de Développement ainsi que par la hausse de la production agricole.

S'agissant de la campagne agricole 2019/2020, elle a bénéficié, au plan climatique, de conditions pluviométriques globalement favorables.

Sur cette base, les premières estimations indiquent une hausse de 4,7% de la production vivrière de l'UEMOA au cours de la campagne 2019/2020. Cette progression serait principalement portée par les céréales (+5,1%) et les tubercules (+4,3%). Pour leur part, les autres cultures (légumineuses, plantes horticoles, etc.) progresseraient de 4,5%. Comparées à la moyenne des cinq précédentes années, les récoltes en cours seraient en hausse de 18,5%.

Au titre des principales cultures d'exportation, les récoltes s'accroîtraient également au cours de la campagne agricole 2019/2020, par rapport à la précédente campagne, à l'exception de celles du cacao, du café et de la noix de cajou en baisse respectivement de 0,5%, 19,4% et 0,7%.

Dans ce même rapport, selon la BCEAO, se présentent les croissances économiques au sein de l'UEMOA.

	2018	2019		2020
		Prévision rapport de septembre 2019	Prévision rapport de décembre 2019	Prévision rapport de Octobre 2019
Bénin	6,7	7,6	7,6	7,6
Burkina	6,8	6,1	6,0	6,4
Côte d'ivoire	7,4	7,5	7,5	7,3
Guinée-Bissau	3,8	6,3	5,1	5,6
Mali	4,7	5,0	5,6	4,9
Niger	7,0	6,3	6,3	6,0
Sénégal	6,7	6,9	6,0	6,8
Togo	4,9	5,1	5,3	5,5
Union	6,6	6,7	6,6	6,6

Sources : BCEAO, INS



■ Bénin

Dans le secteur primaire, la production serait soutenue par l'opérationnalisation effective des Agences Territoriales de Développement Agricole (ATDA) et du Fonds National de Développement de l'Agriculture (FNDA). Dans le secteur secondaire, l'économie a bénéficié des chantiers de construction d'infrastructures en cours (projet d'asphaltage), constructions de marché, routes, de la mise en production de la centrale duale de 120 MW de Maria-Gléta etc. Les activités relevant du secteur des services ont bénéficié également du regain du trafic portuaire à la suite de la réparation et de la mise en service du pont de Malanville.

Par ailleurs, la structure de l'économie béninoise étant dominée par les activités d'importation de marchandises, réexportées ensuite vers le Nigéria et les pays de l'hinterland (Mali, Niger et Burkina Faso), se retrouve fragilisée par la fermeture des frontières nigérianes (fin Août 2019). En effet, le 15 février 2020, se tenait à Ouagadougou, une réunion entre les quinze pays membres de la Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO),

pour trouver « des solutions réalistes » à « court terme ». A cette occasion, le Président de la commission de la CEDEAO, Jean-Claude Kassi BROU déclarait : « Notre communauté vit des moments difficiles. Il y a péril en la demeure car nos acquis sont fragilisés par la fermeture des frontières terrestres aux marchandises entre le Niger, le Nigéria et le Bénin depuis six mois, qui a un impact négatif sur le volume des échanges intercommunautaires pour les années 2019 et 2020. »

Toutefois, l'amélioration de la gouvernance économique et financière a permis de renforcer l'efficacité des régies financières dans la mobilisation des recettes publiques en 2019.

Les perspectives pour l'exercice 2020 sont encourageantes. La politique économique en 2020 sera conforme aux grandes options prises par l'État dans le Plan National de Développement 2018-2025, le Programme de Croissance pour le Développement Durable 2018-2021 et le Programme d'Actions du Gouvernement 2016-2021.

Avec la situation pandémique du COVID-19, tous les indicateurs mondiaux de performances économiques seront revus à la baisse. Si l'Afrique semble moins touchée par l'épidémie (en nombre de personnes contaminées), elle subit un fort impact économique. Selon le rapport semestriel de la Banque Mondiale consacré à la conjoncture économique africaine : « La croissance en Afrique subsaharienne a été touchée de plein fouet par la pandémie de coronavirus et devrait se rétracter fortement entre 2019 et 2020, passant de 2,4% à -5,1%, plongeant la région dans sa première récession depuis plus de 25 ans ...»

CORIS EPARGNE HADJ

Se constituer un capital pour le **HADJ** ?

Oui c'est possible à partir de **10 000 FCFA**





**ANALYSE DE L'ACTIVITE
ET DES RESULTATS**

ANALYSE DE L'ACTIVITE ET DES RESULTATS

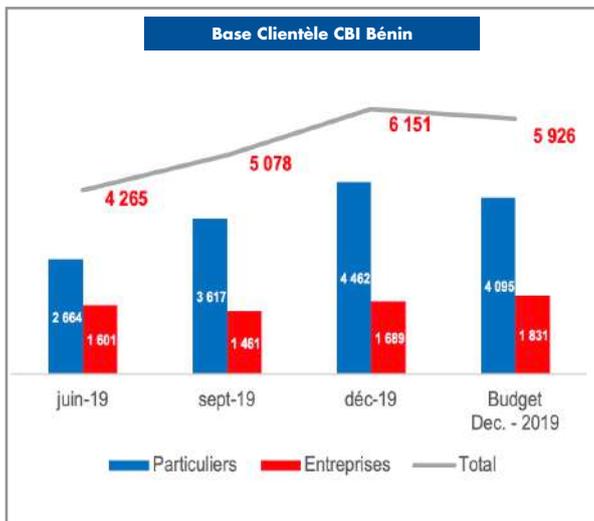
L'Activité

Le Réseau

Créée filiale du groupe Coris au cours du premier trimestre de l'année 2019, et dont le bilan d'ouverture a pris effet le 1er avril de la même année, la situation présentée ci-dessous couvre la période d'avril à décembre 2019.

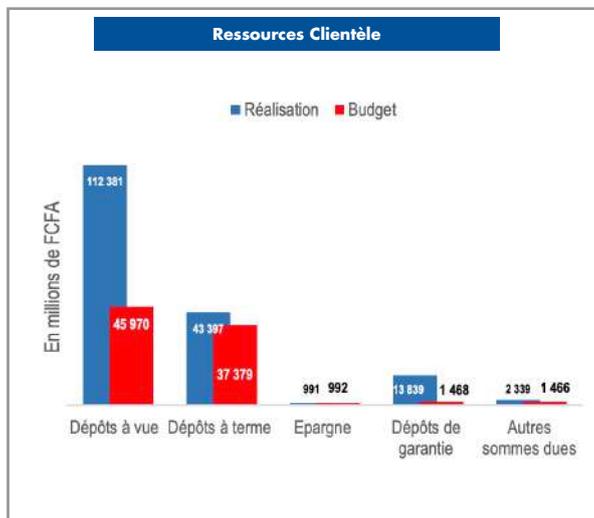
A fin décembre 2019, les agences fonctionnelles de CBI Bénin sont :

- l'agence Principale;
- l'agence Baraka;
- l'agence Calavi;
- l'agence Parakou.



Avec une moyenne de 12 clients par jour sur le second semestre 2019, CBI Bénin a pu recruter un total de **3 356** nouveaux clients, portant ainsi le nombre total des clients à **6 151** contre **5 926** clients prévus au budget, soit **103,79%** de réalisation.

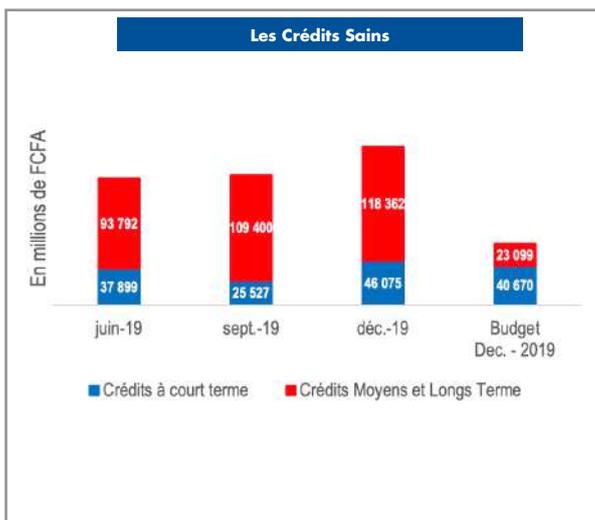
Les Ressources Clientèle



Au 31 décembre 2019, les ressources clientèle de CBI Bénin sont de **172,94 milliards** contre **84,49 milliards** prévues au budget, soit un taux de réalisation de **204,68%**.



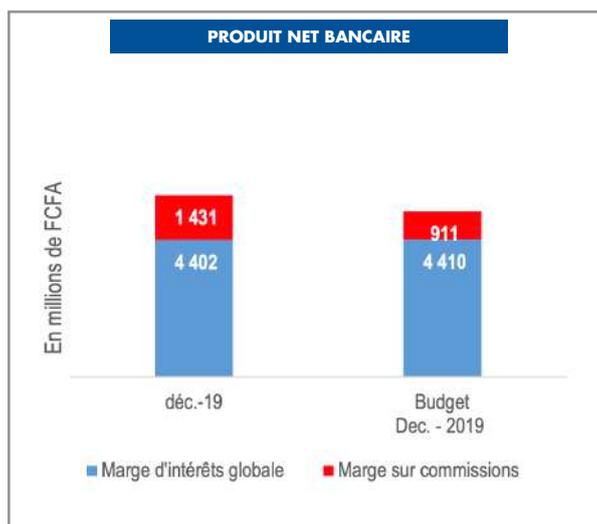
Les Emplois Clientèle



Les emplois clientèle nets de provisions en fin d'exercice 2019 de CBI Bénin s'établissent à **164,72 milliards** contre une prévision budgétaire de **70,46 milliards**. Les emplois clientèle connaissent un taux de réalisation de **233,77%** sur le budget annuel.

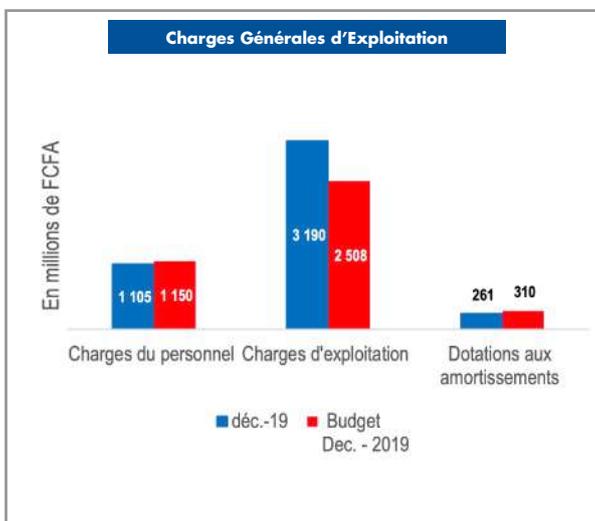
Les Résultats

Le Produit Net Bancaire (PNB)



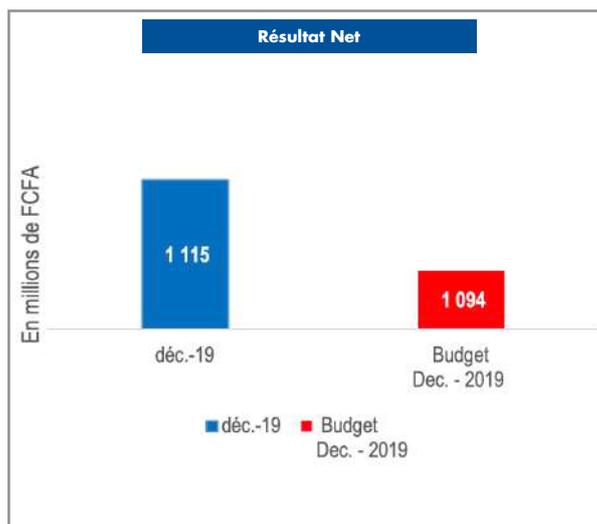
Le Produit Net Bancaire s'établit à **5,834 milliards** contre un budget estimé à **5,321 milliards** ; Le taux de réalisation sur les objectifs est de **109,63%**.

Les Charges Générales d'Exploitation



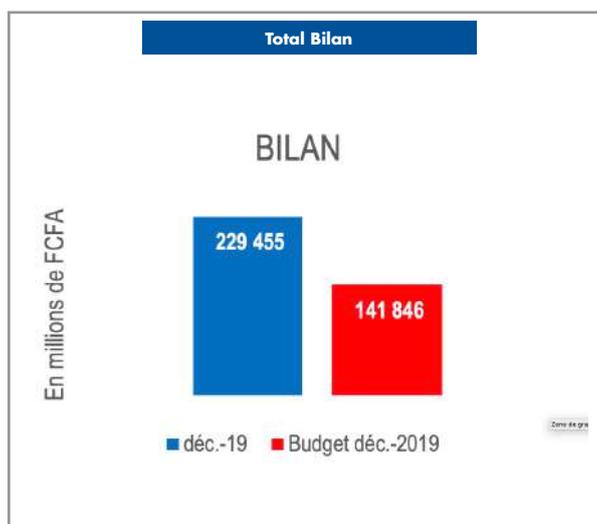
Les charges générales d'exploitation totalisent un montant de **4,56 milliards** au 31 décembre 2019, soit **114,82%** des charges budgétisées de **3,96 milliards**.

Le Résultat Net



Comparativement au budget annuel, le Résultat Net atteint un **Taux de Réalisation des Objectifs de 101,95%**.

Le Total Bilan



Le total bilan de CBI Bénin au 31 décembre 2019 s'établit à **229,445 milliards** contre **141,846 milliards** prévus au budget, soit **161,76%** de réalisation.



Les Ratios prudentiels

Liste des normes prudentielles	Niveau à respecter 2019	Niveau observé 2019	Situation de l'établissement
A. Normes de solvabilité			
Ratio de fonds propres CET 1 (%)	≥ 6,88%	27,13%	CONFORME ✓
Ratio de fonds propres de base T1 (%)	≥ 7,88%	27,13%	CONFORME ✓
Ratio de solvabilité total (%)	≥ 10,38%	27,13%	CONFORME ✓
B. Norme de division des risques			
Norme de division des risques	≤ 45%	0,00%	CONFORME ✓
C. Ratio de levier			
Ratio de levier	≥ 3%	4,45%	CONFORME ✓
D. Autres normes prudentielles			
Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales (25% capital de l'entreprise)	≤ 25%	0,00%	CONFORME ✓
Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales (15% des fonds propres T1 de l'établissement)	≤ 15%	0,00%	CONFORME ✓
Limite globale de participations dans les entités commerciales (60% des fonds propres effectifs de l'établissement)	≤ 60%	0,00%	CONFORME ✓
Limite sur les immobilisations hors exploitation	≤ 15%	0,45%	CONFORME ✓
Limite sur le total des immobilisations et des participations	≤ 100%	10,07%	CONFORME ✓
Limite sur les prêts aux actionnaires, aux dirigeants et au personnel	≤ 20%	5,35%	CONFORME ✓

Le Compte d'exploitation

RUBRIQUE	31/12/2019	BUDGET 2019	Variation	
			Ecart	%
Marge d'intérêt clientèle	2 040	2 796	757	72,94%
Dont Produits clientèle	5 842	5 270	- 572	110,85%
Charges clientèle	3 802	2 474	1 328	153,69%
Marge d'intérêts interbancaires	81	427	- 509	-19,06%
Produits établissements de crédit	296	487	191	60,73%
Charges établissements de crédit	214	914	- 700	23,44%
Marge d'intérêts/opérations de titres et diverses	2 281	2 041	- 240	111,77%
Produits sur titres de placement	2 285	2 041	- 244	111,95%
Charges sur titres	4	-	4	0,00%
Marge d'intérêts globale	4 402	4 410	8	0,00%
Marge sur commissions	1 431	911	- 520	157,12%
PRODUIT NET BANCAIRE	5 834	5 321	- 513	109,63%
Charges générales d'exploitation	4 556	3 968	588	114,82%
Charges du personnel	1 105	1 150	- 45	96,07%
Charges d'exploitation	3 190	2 508	682	127,21%
Dotations aux amortissements	261	310	- 49	84,16%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 278	1 354	76	94,42%
DOTATIONS NETTES DE REPRISES	- 41	- 73	- 32	56,16%
RESULTAT NON COURANT	1	-	- 1	0,00%
RESULTAT AVANT IMPOTS	1 238	1 281	43	96,67%
Impôts sur les sociétés	- 123	- 187	- 64	65,81%
RESULTAT NET	1 115	1 094	- 21	101,95%



Le Bilan

BILAN	MONTANT	BUDGET	VARIATIONS	BILAN	MONTANT	BUDET	VARIATION
Caisse	702	700	100,31%	Dettes interbancaires	42 676	45 055	94,72%
Créances interbancaires	12 451	28 625	43,50%	A vue	9 443	200	4721,42%
A vue	4 449	2 652	169,50%	Comptes créditeurs	9 443	200	4721,42%
Banque Centrale	4 132	2 225	185,68%	DAT reçu institution financières	2 025	10 000	20,25%
Autres établissements de crédit	318	400	79,49%	DAT	2 025	10 000	20,25%
A terme	8 001	26 000	30,77%	A terme	0	6 000	0,00%
Opérations avec la clientèle	164 725	70 465	233,77%	Refinancement BCEAO	31 208	28 855	108,15%
Portefeuille d'effets commerciaux	1 003	3 744	26,79%	Dettes à l'égard de la clientèle	172 947	84 497	204,68%
Crédit de campagne		0		Comptes d'épargne à vue	991	992	99,88%
Crédits ordinaires	1 003	3 744	26,79%	Comptes d'épargne à terme	0	0	
Autres concours à la clientèle	163 627	66 493	246,08%	Bons de caisse	0	0	
Crédit de campagne	26 454	29 600	89,37%	Autres dettes à vue	128 559	48 904	262,88%
Crédits ordinaires	134 522	36 143	372,49%	Dépôts à terme	43 397	34 602	125,42%
Comptes ordinaires débiteurs	2 651	750	353,44%	Dettes représentées par un titre			
Crédits à moyen terme	118 362	36 143	327,49%	Comptes d'ordre et divers	2 207	700	315,27%
Crédits à long terme	194	750	25,82%	Comptes bloqués d'actionnaires			
Créances en souffrance	95	228	41,43	Provision pour risques et charges			
Créances restructurées	119	228	52,15%	Fonds affectés			
Créances douteuses et litigieuses	64	335	- 19,20%	Fonds pour risques bancaires généraux			
Provision constituées	-89	335	-26,50%	Capital	10 500	10 500	100,00%
Titres de placement	49 487	37 000	133,75%	Primes d'émission			
Immobilisations financières	74	120	61,94%	Réserve spéciale			
Immobilisations incorporelles	184	2 206	8,33%	Autres réserves			
Frais d'établissements				Résultat en attente d'affectation			
Autres immos incorp	184	120	153,08%	Résultat de l'exercice	1 115	1 094	101,95%
Immobilisation corporelles	908	2 137	42,51%	Report nouveau			
Immobilisations acquises par réalisation de garantie	10	2 137	0,47%				
Autres actifs	903	593	152,41%				
TOTAL ACTIF	229 445	141 846	161,76%	TOTAL PASSIF	229 445	141 846	161,76%

SOLUTION DE FINANCEMENT ISLAMIQUE

Une finance **Ethique** et **Responsable** pour tous (Musulmans et Non Musulmans).

NOS COMPTES WADI'A

● PERSONNE PHYSIQUE

- Wadi'a Salarié
- Wadi'a Retraité
- Wadi'a Particulier
- Wadi'a Precaution

● PERSONNE MORALE

- Wadi'a Entreprise Individuelle
- Wadi'a SARL
- Wadi'a SA
- Wadi'a Association, ONG, Projet.

NOS FINANCEMENTS

● PERSONNE PHYSIQUE

- Mourabaha Equipements
- Mourabaha Immobiliers

● PERSONNE MORALE

- Mourabaha Marché
- Mourabaha Importations et Exportations
- Mourabaha Activités - Saisonnières
- Mourabaha Stocks
- Mourabaha Investissements
- Ijara Equipements
- Ijara Immobilier
- Proposition de solution adaptée conforme charia en fonction du besoin exprimé

OMY group

DISPONIBLE DANS NOS FILIALES SUIVANTES :



Benin



Burkina Faso



Côte d'Ivoire



Mali



Sénégal



Membres du Conseil de conformité interne de CBI BARAKA



Abdessatar Khouildi



MA PHOTO-BIO TCHANE



MAM LIGALI



MAMA IDRISOU



**ANALYSE DE L'ACTIVITE
FINANCE ISLAMIQUE**



RAPPORT DU CONSEIL DE CONFORMITE INTERNE DE CBI BARAKA (BENIN) POUR L'ANNEE FINANCIERE EXPIRANT LE 31/12/2019

Monsieur le Président du Conseil d'Administration de Coris Bank International (Benin),

Mesdames et Messieurs les actionnaires, membres de l'Assemblée Générale Ordinaire de Coris Bank International (Benin)

Le Conseil de Conformité Interne de votre Institution (ci-après dénommé le Conseil) a procédé à l'audit des contrats des financement réalisés par CBI BARAKA (Benin).

La responsabilité de s'assurer que CBI BARAKA Branche Islamique de CBI (Benin) fonctionne conformément aux principes et règles régissant la finance islamique pèse sur la Direction de la banque, notre responsabilité est limitée à l'émission d'un avis indépendant basé sur notre audit des opérations accomplies par CBI BARAKA (Benin) en vue de vous dresser un rapport.

Le Conseil a examiné les opérations accomplies en 2019 en vue d'émettre un avis sur la conformité desdites opérations aux principes et règles de la finance islamique d'une part et aux recommandations émises depuis sa première réunion tenue le 4/6/2018 au siège de CBI BARAKA (Benin) d'autre part.

Notre examen des documents a fait l'objet d'un premier rapport intérimaire d'audit qui a été examiné et adopté par le Conseil lors de sa troisième réunion tenue au siège de CBI BARAKA (Benin) le 26 août 2019 et d'un deuxième rapport d'audit examiné et adopté lors de la quatrième réunion tenue le 24 février 2020. Nos travaux ont porté sur les opérations de financement, les opérations de collecte de dépôts sous forme de comptes participatifs n'étant pas encore lancées.

CBI BARAKA (Benin) n'ayant pas perçu de pénalités sur des engagements en souffrance au cours de l'année 2019, aucune proposition d'affectation de pénalités de retard ne nous a été soumise pour examen et appréciation

A NOTRE AVIS :

Les opérations de financement réalisées par CBI BARAKA (Benin) au cours de l'année financière 2019 ont été accomplies conformément aux principes et règles de la finance islamique.

Fait à Cotonou, le 10/3/2020

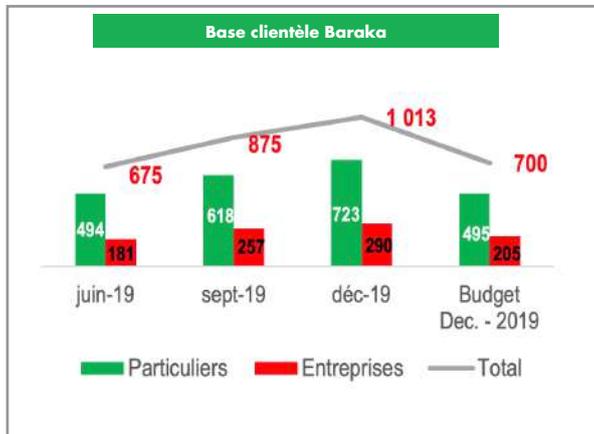
Signé

Dr. Abdessattar KHOULDI

Président du Conseil de Conformité Interne CBI BARAKA (Benin)

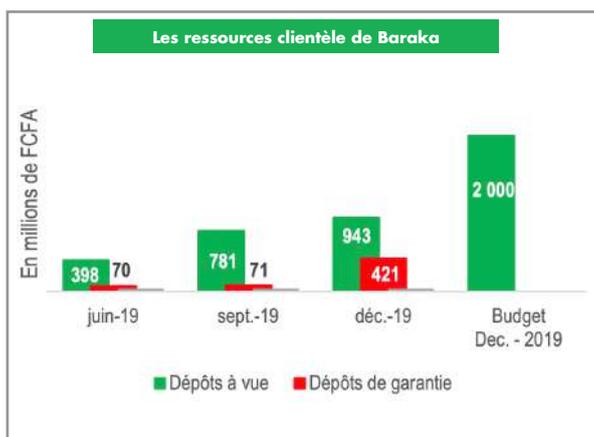
ANALYSE DE L'ACTIVITE FINANCE ISLAMIQUE

Base Clientèle Baraka



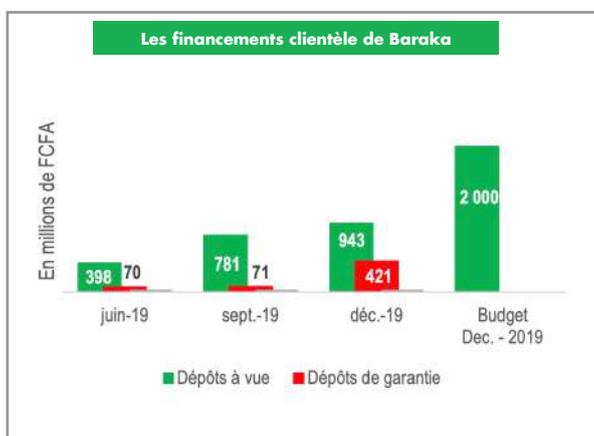
Démarrée en juin 2018, l'activité de la Finance Islamique compte au 31 décembre 2019, un total de **1 013 clients** dont **723 clients Particuliers** et **290 clients Entreprises**. Elle a une moyenne de deux (02) clients recrutés par jour.

Les Ressources Clientèle de Baraka



Au 31 décembre 2019, l'agence Baraka a réalisé un total ressources clientèle de **1,3 milliard** contre une prévision de **2 milliards**, soit une réalisation de **68,2%**.

Les Financements Clientèle de Baraka



Au 31 décembre 2019, l'agence Baraka, a réalisé un total de financement clientèle de **0,3 milliard** contre une prévision de **1,5 milliard** soit un taux de réalisation de **19,9%**.



e-Coris : ma banque en ligne

Consulter son solde

Editer le relevé de son compte

Effectuer des virements de compte à compte

Consulter les taux de change

A horizontal decorative bar consisting of a blue square on the left containing the Coris Bank logo, followed by a red rectangle containing the word 'PERSPECTIVES' in white, bold, uppercase letters. A thin blue horizontal line is positioned below the red rectangle.

PERSPECTIVES



PERSPECTIVES

1	Consolider la productivité du personnel à travers notamment les actions d'épanouissement du personnel
2	Continuer à améliorer le taux de satisfaction de la clientèle ; Etendre le réseau de clientèle, passage de 4 agences à 10 agences en 2020 ; Augmenter les parts de marchés et finir au minimum cinquième sur le marché à fin 2020
3	Digitaliser les services et produits de la banque ; Equiper les clients de solutions digitales ; diversifier les produits de transferts ; Multiplier les cartes bancaires et les guichets automatiques
4	Diversifier la base clientèle et le portefeuille de crédit
5	Poursuivre la maîtrise de la qualité du portefeuille
6	Mettre en place des stratégies pour capter davantage des ressources non rémunérées; Améliorer la performance au niveau des comptes d'épargne.





Rapport des Commissaires aux comptes sur les Etats Financiers Actuels

Période du 1er avril au 31 décembre 2019

EXPERTS ALLIANCE MAC Bénin

*Lot 144, Carrefour Gbedjromédé
03 BP 3557 Cotonou, Bénin
Té. : (229) 21 32 50 49/
67 76 68 24 / +1(438) - 989 6415*

AAA - Bénin

*Carré 4220, quartier Patte d'Oie
01 BP 5802 Cotonou, Bénin
Tél. : 5229) 21 31 56 43
Fax : (229) 21 31 56 43*



CORIS BANK INTERNATIONAL BENIN (CBI-BENIN) SA

Lot 122, Parcelle ZA Avenue Steinmetz
01 BP 5783 Cotonou

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les états
financiers annuels

Période du 1er avril au 31 décembre 2019



Rapport des Commissaires aux Comptes sur les états financiers annuels

Période du 01 avril au 31 décembre 2019

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019 sur :

- le contrôle des états financiers annuels de CORIS BANK INTERNATIONAL BENIN SA faisant apparaître à cette date, un total bilan de 229 445 millions de FCFA, des capitaux propres et ressources assimilées de 11 615 millions de FCFA, y compris un résultat net bénéficiaire de 1 115 millions de FCFA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications spécifiques prévues par la loi et les autres informations.

Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 18 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Audit des états financiers annuels

Opinion sur les états financiers annuels

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de CORIS BANK INTERNATIONAL BENIN SA, comprenant le bilan au 31 décembre 2019, le compte de résultat ainsi que les notes annexes.

À notre avis, les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Banque à la fin de cet exercice conformément aux dispositions du Plan Comptable Bancaire (PCB) révisé de l'UMOA et ses instructions d'application.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit telles que prévues par le Règlement n° 01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA et conformément à la circulaire n° 002-2018/CB/C du 18 septembre 2018. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des commissaires

CORIS BANK INTERNATIONAL BENIN SA
Etats financiers annuels au 31 décembre 2019

aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément au Code d'éthique et de déontologie des experts-comptables du Bénin et des règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes. Nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités du Conseil d'Administration

Les états financiers annuels de la Banque ont été établis et arrêtés par le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers annuels conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le PCB révisé de l'UMOA et ses instructions d'application, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités et s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la société.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé, conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe 1 du présent rapport.



Vérifications spécifiques prévues par la loi et autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, notre responsabilité est, d'une part, de faire les vérifications spécifiques prévues par la loi, et ce faisant consiste, à vérifier la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels, et à vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. D'autre part, notre responsabilité consiste également à lire les autres informations et, par conséquent, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers annuels ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués lors de nos vérifications spécifiques ou sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative, nous sommes tenus de signaler ce fait.

A ce titre, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels de la Banque. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Cotonou, le 28 mars 2020

EXPERTS ALLIANCE MAC BENIN

AAA BENIN

Romulus BEHANZIN
Expert comptable diplômé
Commissaire aux Comptes

Franck Fanou
Expert comptable diplômé
Commissaire aux Comptes



Annexe 1 :
Responsabilités des commissaires aux
comptes relatives à l’audit des états
financiers annuels

ANNEXE 1 PORTANT RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

Cette annexe fait partie intégrante de notre rapport de commissariat aux comptes.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne de la société afin de définir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers annuels, y compris les informations fournies dans les notes annexes, et apprécions si les états financiers annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments recueillis jusqu'à la date de notre rapport ;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Annexe 2 :
Etats financiers annuels
Exercice clos le 31 décembre 2019

CORIS BANK INTERNATIONAL BENIN SA
Etats financiers annuels au 31 décembre 2019

7

Date d'arrêté: 31/12/2019
 CIB : B0212
 Etablissement : CORIS BANK INTERNATIONAL BJ

PU01
 BILAN

LC: V

	ACTIF	POSTE	MONTANTS NETS	
			Exercice N-1	Exercice N
1	CAISSE, BANQUE CENTRALE, CCP	1		4 835
2	EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILEES	2		3 000
3	CREANCES INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES	3		8 319
4	CREANCES SUR LA CLIENTELE	4		164 725
5	OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE	5		46 487
6	ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE	6		0
7	ACTIONNAIRES OU ASSOCIES	7		0
8	AUTRES ACTIFS	8		119
9	COMPTES DE REGULARISATION	9		792
10	PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME	10		65
11	PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES	11		0
12	PRETS SUBORDONNES	12		0
13	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	13		183
14	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14		920
15	TOTAL DE L'ACTIF	15		229 445



Date d'arrêté: 31/12/2019
 CIB : B0212
 Etablissement : CORIS BANK INTERNATIONAL BJ

PU01
 BILAN

LC: V

	PASSIF	POSTE	MONTANTS NETS	
			Exercice N-1	Exercice N
1	BANQUE CENTRALE, CCP	1		0
2	DETTES INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES	2		40 621
3	DETTES A L'EGARD DE LA CLIENTELE	3		175 002
4	DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE	4		0
5	AUTRES PASSIFS	5		458
6	COMPTES DE REGULARISATION	6		1 749
7	PROVISIONS	7		0
8	EMPRUNTS ET TITRES EMIS SUBORDONNES	8		0
9	CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES	9		11 615
10	CAPITAL SOUSCRIT	10		10 500
11	PRIMES LIEES AU CAPITAL	11		0
12	RESERVES	12		0
13	ECARTS DE REEVALUATION	13		0
14	PROVISIONS REGLEMENTEES	14		0
15	REPORT A NOUVEAU (+/-)	15		0
16	RESULTAT DE L'EXERCICE (+/-)	16		1 115
17	TOTAL DU PASSIF	17		229 445

Date d'arrêté : 31/12/2019

CIB:B0212

Etablissement : CORIS BANK INTERNATIONAL BJ

**PU02
HORS BILAN**

HORS BILAN	POSTE	MONTANTS NETS	
		Exercice N-1	Exercice N
ENGAGEMENTS DONNES			
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	1		28 862
ENGAGEMENT DE GARANTIE	2		6 284
ENGAGEMENTS SUR TITRES	3		22 578
ENGAGEMENTS RECUS			0
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	4		52 073
ENGAGEMENT DE GARANTIE	5		29 000
ENGAGEMENTS SUR TITRES	6		23 073
			0

12 - Reporting Annuel BN

Société : B1212 CORIS BANK INTERNATIONAL BJ CIB : B0212



PU03
Compte de résultat

Date d'arrêté : 31/12/2019

CIB: B0212

Etablissement : CORIS BANK INTERNATIONAL BJ

PRODUITS/CHARGES	POSTE	MONTANTS NETS	
		Exercice N-1	Exercice N
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	1		6 138
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	2		4 016
REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE	3		0
COMMISSIONS (PRODUITS)	4		1 154
COMMISSIONS (CHARGES)	5		73
GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE NEGOCIATION	6		16
GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILES	7		2 231
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	8		416
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	9		0
PRODUIT NET BANCAIRE	10		5 834
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	11		0
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	12		4 295
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	13		261
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	14		1 278
COUT DU RISQUE	15		40
RESULTAT D'EXPLOITATION	16		1 238
GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS IMMOBILISES	17		0
RESULTAT AVANT IMPOT	18		1 238
IMPOTS SUR LES BENEFICES	19		123
RESULTAT NET	20		1 115



**Rapport spécial des commissaires aux comptes sur
les remboursements de frais de voyage,
déplacement et dépenses au profit des membres
du Conseil d'Administration**

**AAA – Bénin**

Carré 4240, Patte d'Oie
01 BP 5802 Cotonou, Bénin
Tél : +229 21 31 56 43
Fax : +229 21 31 56 43

EXPERTS ALLIANCE MAC Bénin

Lot 144, Carrefour Gbedjromédé
03 BP 3557 Cotonou, Bénin
Tél : (+229) 21 32 50 49 / 67 76 68
24/ +1(438)- 989 6415

Coris Bank International Bénin S.A.

**Rapport spécial des commissaires aux comptes
sur les rémunérations exceptionnelles et
remboursements de frais de voyage,
déplacements et dépenses au profit des
membres du Conseil d'administration**

(Article 432 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit
des sociétés commerciales et du GIE)

Exercice clos le 31 décembre 2019
Coris Bank International Bénin S.A.
01 BP 5783 Cotonou - Bénin
Ce rapport contient 2 pages

Coris Bank International Bénin S.A.

Siège social : 01 BP 5783 Cotonou - Bénin
Capital social : F CFA 10 500 000 000

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les rémunérations exceptionnelles et remboursements de frais de voyage au profit des membres du conseil d'administration (Article 432 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE)

Assemblée générale d'approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 432 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous vous présentons notre rapport spécial sur les rémunérations exceptionnelles ainsi que sur les remboursements de frais de voyage, déplacements et dépenses au profit des membres du Conseil d'administration de Coris Bank International Bénin S.A., au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Le Président du Conseil d'administration ne nous a donné avis d'aucune rémunération exceptionnelle allouée aux membres du Conseil d'administration au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Ainsi, conformément à la loi et aux statuts de la société, il vous appartiendra de vous prononcer sur le présent rapport spécial.

Cotonou, le 28 mars 2020

Les commissaires aux comptes

Franck FANOU

Expert-comptable diplômé
Commissaire aux comptes
Numéro d'inscription à l'OECCA :
075-EC

Romulus BEHANZIN

Expert-comptable diplômé
Commissaire aux comptes
Numéro d'inscription à l'OECCA :
131-EC

Assemblée générale d'approbation des états financiers



**Rapport spécial des commissaires aux comptes
sur les conventions réglementées**



AAA – Bénin

Carré 4240, Patte d'Oie
01 BP 5802 Cotonou, Bénin
Tél : +229 21 31 56 43
Fax : +229 21 31 56 43

EXPERTS ALLIANCE MAC Bénin

Lot 144, Carrefour Gbedjromedé
03 BP 3557 Cotonou, Bénin
Tél : (+229) 21 32 50 49 / 67 76 68
24/ +1(438)- 989 6415

Coris Bank International Bénin S.A.

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

(Article 440 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au
droit des sociétés commerciales et du GIE)

Exercice clos le 31 décembre 2019
Coris Bank International Bénin S.A.
01 BP 5783 Cotonou - Bénin
Ce rapport contient 3 pages

**Coris Bank International Bénin S.A.**

Siège social : 01 BP 5783 Cotonou - Bénin
Capital social : F CFA 10 500 000 000

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées (Article 440 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE)

Assemblée générale d'approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées visées à l'article 438 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article 440 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article 440 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Il nous appartient également de vous informer de la situation des prêts et garanties consentis par la Banque et visés à l'alinéa 3 de l'article 45 de la loi portant réglementation bancaire.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes professionnelles admises au Bénin relatives à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Assemblée Générale d'approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Coris Bank International Bénin S.A.

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

(Article 440 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE)

1. Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée générale

En application de l'article 440 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été avisés de la convention ci-dessous, qui a fait l'objet d'autorisation préalable par le Conseil d'administration.

Avec CORIS HOLDING

Convention d'assistance technique

Administrateur concerné :	Coris Holding représentée par Monsieur Emmanuel SAWADOGO
Nature et objet :	Définir et organiser les modalités de transfert de savoir-faire ainsi que l'assistance technique et le conseil portant sur les domaines et/ ou tout service relatif au fonctionnement interne de Coris Bank International Bénin.
Modalités essentielles :	Cette convention a été autorisée le 10 Novembre 2017 et mise à jour le 14 décembre 2019 après le changement intervenu de CBI Bénin S.A de succursale en filiale.
Montant facturé à Coris Bank International Bénin S.A. sur l'exercice 2019 :	Huit Cent Cinquante-Trois Millions Dix-Sept mille sept cent quarante-trois (853 017 743) francs CFA.

2. Conventions déjà approuvées par l'Assemblée générale

En application de l'article 440 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été informés qu'aucune convention n'avait déjà fait l'objet d'approbation par l'assemblée générale.

Assemblée Générale d'approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2019



Coris Bank International Bénin S.A.

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

(Article 440 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE)

3. Opérations visées à l'article 45 de la loi bancaire

Se référant à l'alinéa 3 de l'article 45 de la loi bancaire, nous signalons que la banque a octroyé des crédits à ses dirigeants, à ses principaux actionnaires ou associés ou aux entreprises privées dans lesquelles les personnes visées ci-dessus exercent des fonctions de direction, d'administration ou de gérance ou détiennent plus du quart du capital social.

Le montant des crédits ainsi concernés s'élève à 256 millions de FCFA au 31 décembre 2019 et représente 2% des fonds propres effectifs.

Ces crédits ont été octroyés exclusivement aux employés ayant la qualité de dirigeant au sens de la circulaire n°02-2017/CB/C du 27 septembre 2017 et aux entreprises privées dans lesquelles les principaux actionnaires exercent des fonctions de direction ou d'administration.

Cotonou, le 28 mars 2020

Les commissaires aux comptes

Franck FANOU

Romulus BEHANZIN

*Expert-comptable diplômé
Commissaire aux comptes
Numéro d'inscription à l'OECCA :
075-EC*

*Expert-comptable diplômé
Commissaire aux comptes
Numéro d'inscription à l'OECCA :
131-EC*

Assemblée Générale d'approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2019

CORIS PREMIUM

**pour des personnes
d'exception**

4%
rémunéré

**Intérêts reversés semestriellement,
Sans frais de tenue de compte,
Et la possibilité de bénéficier d'un crédit***

CARTE LEADER VISA

Sécurité, fiabilité et rapidité,
utilisable partout dans le monde

- Retraits GAB
- Achats en ligne
- Paiements TPE

